



## **4913 - Est-ce que la pureté rituelle est nécessaire pour pouvoir effectuer la prosternation de récitation ?**

---

### **question**

Question : Certains ne jugent pas la pureté rituelle nécessaire pour que l'on puisse effectuer la prosternation de récitation, ni le fait de s'orienter vers la Qibla.. D'autres soutiennent le contraire.. Qui a raison ?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Certains ulémas l'assimilent à la prière et en déduisent la nécessité de la pureté rituelle, de l'orientation vers La Mecque et de la prononciation du takbir au moment de se prosterner et de s'en relever et le salut. D'autres pensent que c'est un acte cultuel, mais pas une prière et ils en déduisent que ni la pureté rituelle ni l'orientation vers la Qibla et les autres éléments susmentionnés ne sont pas nécessaires. Ce dernier avis est le plus solide, car nous ne sachions aucune preuve qui fasse de l'orientation vers la Qibla et de la pureté rituelle des conditions de la prosternation. Cependant , s'il est possible de s'orienter vers la Qibla et se mettre en état de pureté rituelle, c'est mieux pour tenir compte de la divergence des avis des ulémas.

C'est Allah qui nous assiste.

Puisse Allah bénir et saluer notre Prophète Muhammad, sa famille et ses Compagnons.